

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Un corps d'aides-soignants au service des hospitalisés du CHUL

ASSISTANCE hospitalière. Réduire progressivement l'omniprésence des parents au chevet des malades : tel est l'objectif visé par la direction du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL)

en initiant, depuis quelques jours, une formation d'aides-soignants pour accompagner et assister le patient dans les tâches quotidiennes durant l'hospitalisation.

CM
Libreville/Gabon

LE Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) a initié, depuis quelques semaines, une formation d'aides-soignants devant assister les malades hospitalisés et alléger, un tant soit peu, les parents de cette corvée en milieu hospitalier. Pour cette première cuvée, ce sont 13 agents de la Main-d'œuvre non permanente (MONP) qui ont été sélectionnés pour suivre cette formation de six mois (trois mois de théorie et trois mois de pratique) au sein du CHUL. " Pour la mise en place de ce corps d'aides-soignants, nous

avons sélectionné essentiellement des techniciennes de surface et des agents d'accueil, selon certains critères comme l'âge, la disponibilité et l'assiduité au service. C'est une reconversion que nous faisons pour commencer, parce que ces agents connaissent déjà la structure et ont déjà été en contact avec les patients ", a expliqué la directrice des soins infirmiers et obstétricaux, Berthe Zoé Bakedi Lipangou, par ailleurs coordonnatrice de la formation. Ces futurs gardes-malades auront donc pour rôle " de délivrer des soins hygiéniques et nutritionnels aux patients, tels que le bain, la prise des repas mais aussi la prise des médicaments ", renseigne la directrice

des soins infirmiers et obstétricaux. Une manière pour le CHUL de mettre un terme au supplice des parents des malades, qui passent la nuit à la belle étoile, sous des abris de fortune, ou à même le sol devant ses salles d'hospitalisation. Au terme de cette formation qui s'articulait sur douze modules et dispensée par un groupe de sept praticiens et enseignants en sciences infirmières, ces aides-soignants seront affectés aux urgences pour la première évaluation de ce corps. " Pendant que nous continuons la formation, nous allons, avec l'aide de la hiérarchie, informer



Photo: CM
Les stagiaires issus de la Main-d'œuvre non permanente suivant le module sur la reconnaissance des signes de détresse chez un patient

et sensibiliser les parents, les malades et les usagers du service d'urgence à la mise en place de ce corps d'aides-soignants,

qui fera désormais partie de la prise en charge du malade dans le milieu hospitalier ", relève la coordonnatrice.

Le clin d'œil de *Lybek*



Syndicalisme : Camille Mombo Mouele demande de la retenue

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

Projet de révision du Code du travail * Camille Mombo-Mouelet, président de la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG), a exprimé mercredi son étonnement devant le discours va-t'en-guerre de certains syndicats affiliés à sa structure, entre autres, depuis la fin, en août dernier, des travaux tripartites (gouvernement, patronat et syndicats) sur le projet de révision du Code du travail au Gabon. Des leaders syndicaux ayant évoqué une prochaine grève dans différents secteurs pour obliger le gouvernement à tenir compte de leurs propositions dans la mouture finale de ce projet de texte. Ces organisations des travailleurs "craignent" que le ministère du Travail donne notamment trop de pouvoir aux chefs d'entreprises, au détriment des employés. "C'est



Photo: BANDOMA

Camille Mombo Mouelet prône la pondération autour du projet de code du travail.

une attitude que je ne comprends pas, surtout que personne ne sait ce que ce document va contenir. Des propositions ont été faites par chaque camp, le gouvernement travaille aussi avec les institutions concernées. Le plus sage est donc d'attendre avant de se lancer dans des déclarations ou d'imaginer déjà les actions à me-

ner. Une grève se prépare avec des arguments et non pour le plaisir", a-t-il affirmé.

S'il déplore l'attitude de ces organisations, il n'épargne pas le gouvernement. "C'est lui qui est à l'origine de cette cacophonie. Cela fait des années qu'il refuse de tenir compte de certaines conventions signées et de quelques recommandations du Bureau international du travail (BIT ndlr). Il nous avait donné une semaine pour lui faire part de nos propositions. Cela n'est pas normal, il aurait fallu plus de temps, mais nous avons travaillé au mieux pour l'intérêt des employés. Jusque-là, il ne tient pas compte de la représentativité des confédérations syndicales (il s'agit de la Convention 144, ndlr), ne se soucie pas de mettre en place des commissions utiles, comme celle consultative sur les salaires. On ne peut pas travailler sur de mauvaises bases et espérer que le monde du travail gabonais ne s'agite pas."